

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D2022_34

L'an deux mille vingt-deux, le 19 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de VIRSON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Thierry PILLAUD, Maire, à la salle du conseil municipal

Date de convocation du Conseil Municipal: 14/12/2022

Date affichage convocation: 15/12/2022

Nombre de conseillers :

En exercice: 15 Présents: 9 Votants: 10

Présents : Mme ARNOULD Céline, Mme AUDIART Marine, Mme CARCAULT Colette, Mme FRANCHET Véronique, Mr LELEU Sylvain, Mr MOREAU Richard, Mr PENON Vincent, Mr PILLAUD Thierry, Mr TREVIN Sébastien

Absents excusés : Mr BERTAUX Yves, Mr COUSSOT François-Xavier, Mr FABROL Alain a donné pouvoir à Mr MOREAU Richard, Mme GASPAR Annie, Mr LEBLANC Olivier

Absents: Mr LEMOUEL Mathieu

Secrétaire de séance : Mr PENON Vincent

Objet : Urbanisme : Avis concernant la modification simplifiée n° 1 du PLUi-H

Mr le Maire présente au conseil la modification simplifiée n° 1 du PLUi-H.

Mr le explique que le PLUi-H sera modifié sur certains points qui ont été oublié; ou qui ne sont pas clairs.

Le conseil n'a pas de remarques particulières à faire sur ces modifications

Mr le Maire propose de donner un avis favorable à cette modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstention: 0

donne un avis favorable au projet de modification

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N°013-211704604-202 21219-2022_36-00-

Accusé de Réception Préfecture Reçu le :23 MV 2022 Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme, 22 décembre 2022

Le Maire, Thierry PILLAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/12/2021 et publication du . L